



LE FIGARO économie
MERCREDI 19 FEVRIER 2003

Les assureurs se désengagent

Encore un risque que les professionnels refusent de couvrir ! Après les Lloyds de Londres et Swiss Re, la plupart des réassureurs ont, à leur tour, exclu en 2003 les aléas liés aux champs électromagnétiques et autres radiations émises par les téléphones portables de leurs garanties.

Dans la foulée, les assureurs, qui ont besoin d'eux pour assurer leurs propres contrats, les ont largement suivis. Au nom du principe de précaution, Axa a ainsi décidé de ne plus inclure ce risque dans ces polices d'assurances grands risques.